



L'entrée de lieu est different du bail

Par **zarapede**, le **09/01/2010** à **17:39**

Bonjour, rnje suis proprietaire d'une maison et d'un appartement qui se trouve sur le meme terrain. rnla maison et l'appartement sont separés par une cloture. rnLe locataire de la maison à prit une piece en plus. rnSur l'entrée des lieu figure cette piece mais pas sur le bail. rnJe veux la recuperé. rnQui est dans sont droit?

Par **chris_idv**, le **09/01/2010** à **22:29**

Bonjour,rnrnSi j'ai bien compris l'état des lieux mentionne la pièce alors que le bail ne mentionne rien.rnrnLe bail est donc imprécis ... au bénéfice du locataire qui peut utiliser l'état des lieux pour revendiquer ses droits sur la pièce duement mentionnée.rnrnSalutations,